



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de la filière touristique

Question écrite n° 33457

Texte de la question

M. Philippe Gosselin attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, sur la situation actuelle des agences de voyages et plus largement sur la situation de la filière touristique. Les fermetures des frontières ou les restrictions pour voyager frappent, en effet, durement le tourisme. Au-delà des compagnies aériennes, c'est tout le secteur qui est touché, à l'instar des agences de voyage mais aussi les hôteliers, les musées notamment. Des mesures ont déjà été annoncées mais elles doivent aller plus loin. Le Gouvernement doit, avec un plan massif de soutien, accompagner ce secteur d'activité car, malheureusement, une reprise franche ne se fera pas avant des mois. Disposant d'un vrai maillage sur le territoire, l'impact économique de la disparition de ces agences serait catastrophique pour le pays. Il en va de même pour toutes les entreprises (hôtels, restaurants, parcs, transporteurs, emplois saisonniers, musées), structures qui vivent du tourisme et qui sont si durement touchés en cette période. Il lui demande donc quelles mesures supplémentaires le Gouvernement entend prendre pour soutenir les agences de voyages et plus généralement la filière touristique française, une des toutes premières en termes d'emplois et de devises pour la France.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gosselin](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33457

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Tourisme, Français de l'étranger et francophonie](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 octobre 2020](#), page 7434

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)